



VENELLES

Département des Bouches-du-Rhône
Métropole Aix-Marseille-Provence

AVIS DU MAIRE

AM/PS/ADSCM/MA

Le 25 Mars 2026

Monsieur le Maire de Venelles a l'honneur d'informer ses administrés que :

**LE CONSEIL MUNICIPAL se réunira
Le Mardi 31 Mars 2026 à 18h30.**

Il se tiendra en salle des Mariages de l'Hôtel de ville – 13770 VENELLES

(Accueil du public en fonction des règles sanitaires en vigueur le jour de la séance)

L'ORDRE DU JOUR en est :

INSTITUTIONS

1. DELEGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE
2. DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC TELLE QUE PREVUE PAR LE CGCT (ART L1411-5 CGCT)
3. DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES TELLE QUE PREVUE PAR LE CGCT (ART. L1414-2 ET L1411-5).
4. CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE VENELLES (CCAS). FIXATION DU NOMBRE DE REPRESENTANTS DE LA COMMUNE – ELECTION DESDITS REPRESENTANTS EN VUE DE SON RENOUVELLEMENT.
5. TABLEAU PORTANT REPARTITION DES INDEMNITES DE FONCTIONS DES ÉLUS.

FINANCES

6. DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE
7. REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER (RBF)

RESSOURCES HUMAINES

8. DELIBERATION DONNANT MANDAT AU CDG 13 POUR LE LANCEMENT D'UNE PROCEDURE DE MISE EN CONCURRENCE VISANT A CONCLURE UN CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE

Affiché aux portes de l'Hôtel de Ville le : 2026
Fait pour servir et valoir ce que de droit,

Le directeur général des services,

Philippe SANMARTIN

Le Maire de Venelles,
Arnaud MERCIER

